

**ÉTABLISSEMENT**

**Communauté de Communes
Vallée des Baux-Alpilles (13)**
2 Avenue des Ecoles
13520 Maussane les alpilles

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles (13), Direction juridique et commande publique, 23 avenue Joncades Basses, 13210 St-Rémy-de-Provence, FRANCE. Tel : +33 490545420. E-mail : juridique.mp@ccvba.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://vallee-des-baux-alpilles.fr/>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice

Eau.

Description du marché

Objet du marché

MAPA 2019-15 relance n°2 pour la réhabilitation des lits de séchage de la station d'épuration de la commune d'Aureille

Lieu d'exécution

Station d'épuration 13930 Aureille
Code NUTS : FRL04

Caractéristiques principales

Aucune variante obligatoire n'est prévue au marché.

Ce marché a pour but les travaux pour la réhabilitation des lits de séchage de la station d'épuration de la commune d'Aureille
En application des articles R 2151-8 et R 2151-9 du nouveau code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019, les candidats peuvent présenter une offre comportant une variante dans le respect des exigences minimales fixées au CCTP.

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Ce marché a pour but les travaux pour la réhabilitation des lits de séchage de la station d'épuration de la commune d'Aureille
Les délais sont les suivants : préparation de chantier 8 semaines, délai d'exécution de 3 semaines

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Oui

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 3 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 16 septembre 2019 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :

Pas de cautionnement

Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée sur chaque demande de paiement dans les conditions fixées par le nouveau code de la commande publique, entrée en vigueur le 1er avril 2019

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Budget annexe de la régie assainissement de la communauté de communes de la vallée des baux alpilles

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Voir le règlement de la consultation

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**Conditions de participation****Situation juridique - références requises :**

Lettre de candidature (DC1, Document unique de marché européen ou papier libre) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché.

Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire et l'habilitation donnée par chaque membre du groupement au mandataire

Délégation de pouvoir

Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre ou DC1 ou DUME), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code de travail ;

Une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Capacité économique et financière**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre ou DC2 ou DUME). A défaut, l'entreprise nouvelle peut justifier de sa capacité par tout autre moyen (déclaration appropriée de banque à minima)

Capacité technique**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Une description du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de prestations de même nature.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**Autre justificatif / Commentaire :****Commentaire :**

Une visite de site est prévue dans le règlement de la consultation

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix 60%

2: Valeur technique 40%

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

2019-15

Procédures de recours**Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Marseille 24 Rue Breteuil 13006 Marseille FRANCE. Tél. +33 491134813. E-mail : greffe.ta-marseille@juradm.fr. Fax +33 491811387. URL : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif interrégional de r  Boulevard Paul Peytral,1 3282 Marseill CS30001 13282 Marseille FRANCE. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. URL : <http://www.paca.pref.gouv.fr>.

Adresses complémentaires**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Communauté de Communes Vallée des Baux 23 avenue Joncades Basses , à l'attention de Direction juridique et commande publique ,

13210 St-Rémy-de-Provence, FRANCE. Tél. +33 490545420. E-mail : juridique.mp@ccvba.fr. URL : <http://vallee-des-baux-alpilles.fr/>.